
Adresse des employés à l'ambulance militaire de Bellevue-les-Bains (Saône-et-Loire), lors de la séance du 14 fructidor an II (31 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des employés à l'ambulance militaire de Bellevue-les-Bains (Saône-et-Loire), lors de la séance du 14 fructidor an II (31 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 138-139;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15203_t1_0138_0000_6

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Vrais sans-culottes, nous vous faisons, citoyens Représentans, le serment de ne jamais souffrir qu'il soit porté atteinte à la République une et indivisible. Nos bras seront toujours prêts à la défendre, et à soutenir la Convention nationale. Déjà deux cens de nos camarades, exercés aux armes, se sont volontairement joints à l'armée des Pyrénées occidentales, et ont partagé la gloire d'enlever au tyran de Madrid, le camp de Berra, la fameuse forteresse de Fontarabie, le Port du Passage... Nous, par nos fonctions chargés de surveiller les côtes, si les esclaves des roys osoient l'aborder et souiller le territoire de la Liberté; ils éprouveroient ce que peuvent des français qui ont pour égides des législateurs qui comme nous savent braver la mort.

PRAVEL, *lieutenant d'ordre, et trente autres signatures.*

q

[*Le conseil général de la commune de Pol-Léon, Finistère, à la Convention nationale, le 26 thermidor an II*] (32)

Liberté Egalité Fraternité
force au Gouvernement Révolutionnaire

Notre commune la première du Finistère qui ait proclamé et accepté la Constitution Républicaine, cette commune qui dans la crise du fédéralisme a osé braver l'oppression la plus imminente par la dénonciation des manœuvres liberticides des administrateurs de ce département dès qu'elle a pu les soupçonner et par les arrêtés vigoureux que le devoir et son vœu constamment prononcé pour l'unité et l'indivisibilité de la République lui ont dictés, toujours fidèle à ses principes, ne reconnaissant d'autre autorité que celle qui émane de la volonté souveraine du Peuple, d'autre dépôt de cette autorité que la Convention, vous conjure de ne pas compter pour rien ses félicitations sincères au milieu de celles dont va vous récompenser la République entière pour avoir par votre énergie à l'époque à jamais mémorable du 9 au 10 thermidor encore une fois sauvé la Liberté, l'Egalité, la République. *Vive la République* elle ne périra jamais. Le génie de la Liberté est invincible. Couverts de son égide, continuez, dignes Représentans, d'immoler d'un bras les tyrans et les conspirateurs, de répandre et de diriger de l'autre ces sources bienfaisantes qui vont chercher l'indigence et la vertu dans les chaumières et ne quittez vos postes qu'après avoir achevé l'ouvrage de notre bonheur.

Nous vous annonçons que le résultat de la souscription ouverte en cette commune pour participer à la reconstruction du vaisseau Le Vengeur porte à une somme de onze cent vingt huit livres, au-dessus de ce que nous espérions d'une petite commune composée presque en totalité de cultivateurs et d'artisans pauvres.

MIORCEC, *maire*, MENEZ, *agent national*, LABBE, *Secrétaire-greffier, et dix-sept autres signatures.*

[*Les maires et officiers municipaux de la commune de Pol-Léon au président de la Convention, le 28 thermidor an II*]

Citoyen Président,

Nous te faisons passer une adresse à la Convention nationale de la part du conseil général de la commune de Pol-Léon, de cette comunc inviolablement attachée à l'unité et à l'indivisibilité de la République.

Nous t'invitons à mettre cette adresse sous les yeux de l'auguste assemblée que tu présides. Salut et fraternité.

MIORCEC, *maire*, LABBE, *secrétaire-greffier*, MICHEL, VARSVAUX, *officiers municipaux.*

r

[*Les officiers, sous-officiers et volontaires du 2ème bataillon de Paris, 1ère formation de 1791, à la Convention nationale, de Belle-Ile-en-Mer, le 27 thermidor an II*] (33)

Républicains Législateurs,

L'abime où s'est trouvé la République, par le complot affreux des triumvirs et de leurs complices, ont fait frémir les officiers, sous-officiers et volontaires du bataillon, glorieux de combattre les esclaves et les rois, et de mourir pour la Liberté; des traîtres méditoient notre ruine, et vouloient des couronnes, votre surveillance les a déjoué, et le glaive national a purgé la terre de ses parricides de la Patrie.

Continués Législateurs, continués, vos travaux redoublent notre confiance; nos pères, nos frères, nos amis seront les remparts contre tous les ennemis de la Convention nationale; ils l'ont juré, les parisiens sont aussi jaloux de leurs paroles, qu'ils sont fiers d'être républicains, leurs cris et le notre, sont et seront toujours la Convention, toute la Convention, rien que la Convention.

Vive la république.

DESCHAMPS, *chef du bataillon.*

s

[*Les employés à l'ambulance militaire de Bellevue-les-Bains, département de Saône-et-Loire à la Convention nationale, le 15 thermidor an II*] (34)

Représentants du peuple,

Un nouveau tyran méditoit dans votre sein l'asservissement du peuple et l'assassinat de ses représentants. Le nom sacré de la Liberté éclatoit dans ses discours, et la froide tyrannie étoit dans son cœur! Il n'est plus... ainsi pas-

(32) C 318, pl. 1292, p. 28-29.

(33) C 320, pl. 1314, p. 11.

(34) C 320, pl. 1314, p. 14.

seront tous les traîtres, périssent tous ses complices ! périssent les intrigants, les meneurs ambitieux et tous les fripons qui n'applaudissent à cette heureuse révolution, que parcequ'ils espèrent trouver l'impunité de leurs crimes; grâces vous soient rendues, héros de la liberté ! vous l'avez sauvée. Dans cette mémorable nuit du neuf au dix thermidor, quand placés sous les poignards et les canons des complices de Robespierre vous avez décrété la mort de ces féroces assassins de la république et bravé celle dont ils vous menaçoient. Jamais vous ne vous êtes montrés plus dignes de présider aux destinées du monde ! Malheur à qui ne suivra pas désormais les exemples d'intrépidité de vertus et de dévouement à la patrie, que vous venez de donner aux hommes libres !

Vous généreux parisiens, toujours prêts à mourir pour conserver à la République les précieux dépôts confiés à votre courage, vous avez aussi contribué à sauver la liberté : elle sourit à votre énergie, et ce sourire est le signal de mort donné contre les despotes.

Français, serons nous plus que jamais dignes du beau nom de républicains, ne jugeons les hommes que par leurs actions et non par leurs discours : ne soyons soumis qu'aux loix et non aux réputations, et prononçons même l'exil d'Aristide si le bruit importun de sa vertu pouvoit usurper sur nous un culte qui n'est dû qu'à la liberté !

C'est avec la confiance entière qu'inspirent les grands hommes que nous nous sommes avec le salut fraternel, les employés à l'ambulance de Bellevue-les-Bains.

FILLION, *chirurgien en chef*,
PINOT, *officier de santé*, GUILLET, *secrétaire*,
et huit autres signatures.

t

[*L'état-major général, au nom de l'armée des Côtes de Brest, à la Convention nationale, le 15 thermidor*] (35)

Législateurs,

Une horrible conspiration allait perdre la Liberté; c'en était fait sans le courage héroïque de ses immortels défenseurs : sans la sublime énergie de la Convention ! Le crime et les criminels n'ont pas plutôt été connus aux enfants de la Patrie, les républicains composant l'armée des Côtes de Brest, qu'ils ont, en frémissant sur les dangers que vous avés courrus, exprimé d'une voix unanime leur juste reconnaissance à un triomphe si complet contre les infâmes tyrans qui ont encore une fois osé abuser de la confiance du Peuple pour l'égorger et l'asservir.

Législateurs, que n'avons nous pû partager le danger des intrépides parisiens qui vous ont fait un rempart de leurs corps ! Notre plus

douce envie eut été de dévouer nos vies pour sauver les Pères de la Patrie, les fondateurs de notre Liberté.

Loin de nous les scélérats qui ont osé, et qui oseraient encore lever sur elle une main parricide; continuez vos immortels travaux ! Les armées qui vous secondent dans l'affermissement d'un gouvernement qui doit assurer notre bonheur commun, marcheront toujours sur vos traces, et continueront fidèlement de respecter vos décrets et d'anéantir les traîtres qui voudraient les violer.

Tels sont les sentimens des 60 mille républicains qui composent l'armée des Côtes de Brest. Vive la République ! Vive, vive la Convention nationale !

MOULIN, *général en chef*, PAREIN, *chef d'état-major*, BOIVIN, *général de brigade*,
et onze autres signatures.

u

[*Les sans-culottes de la commune de La Chapelle-Gauthier, département de Seine-et-Marne, à la Convention nationale, le 30 messidor an II*] (36)

Législateurs,

Les sans-culottes de la commune de La Chapelle-Gauthier, canton de Mormant, district de Melun, département de Seine-et-Marne, dont l'amour pour la liberté est bien prononcé, saisissent avec enthousiasme tous les moyens de succès offert au patriotisme, ils vous assurent leur entier dévouement pour la cause de la liberté, ils vous font part que le jour à jamais mémorable pour la révolution française (14 juillet vieux style) a été célébré ici avec toute la candeur qu'il inspire; des hommes de 1789 présidaient à cette auguste fête, et tous ont unanimement prononcé le serment « d'être fidèle à la République française une et indivisible, à la Liberté et l'Egalité, de préférer la mort à l'esclavage, de respecter la vieillesse, d'honorer le malheur, de faire un rempart de leurs corps s'il était besoin aux membres de la Convention nationale, de détruire les tyrans et les ennemis de la révolution, vive la Montagne, vive la République ».

Ces mêmes sans-culottes vous félicitent sur vos glorieux travaux, ils vous engagent à rester à votre poste. Continués sauveurs du monde entier, et ne quittés votre poste qu'après que la République sera affermie et consolidée.

Citoyens législateurs, le moment est enfin arrivé où la massue nationale va frapper tous les ennemis de notre patrie.

Vive la Montagne, vive la Convention nationale.

JOLIMET, *président*, LAURY, *agent national*, et vingt-cinq autres signatures.